

----- Message original -----

Sujet: [INTERNET] Association Syndicale des propriétaires de la Vallée de l'Authie

Date : Tue, 26 Feb 2019 22:10:17 +0100 (CET)

De : ----- <----->

Répondre à : -----@-----

Pour : pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr

M-----

SAINT AMAND LES EAUX

Tel: -----

E-mail : -----@-----

Objet: doléances suite à l'enquête publique pour l'association Syndicale des propriétaires de la Vallée de l'Authie

Monsieur Vasseur,

Je vous prie de prendre note de ma doléance au sujet de cette enquête publique.

En effet , je reprends la gestion du terrain familiale sur la commune de Maintenay cadastré C63/C107/C105/C106/C65/C117/C118 secteur grand près pour un total d'environ 19 hectares. Ce terrain est borduré par le fossé d'Aulnes qui fait partie de l'association.

Cela fait plus de 10 ans que le fossé n'a pas été nettoyé et pourtant nous payons la redevance annuelle de 628,09 € soit 6280 € pour les 10 ans sans aucune intervention sur le fossé !

Je trouve cela inacceptable d'autant plus qu'on a pas le choix de payer.

Le fossé d'Aulnes servait autrefois en cas d'inondation de l'Authie mais depuis environ 15 ans, l'Authie a un niveau de plus d'un mètre en dessous du terrain. le terrain ne sera et pourra donc plus être inondé comme autrefois.

Je demande donc de faire un geste financier sur les dix années passées (c'est un minimum) et de revoir la répartition des taxes sur les 10 prochaines années pour le fossé d'aulnes.

Vous trouverez en pièce jointe la photo du fossé pour vous faire voir son état!

J'espère que cette doléance sera pris en charge , je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement

M-----